

DÉCLARATION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE CAUTION SUR LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION

Le 21 juillet 2021 – Mississauga, ON – L'Association canadienne de caution a publié « **Les personnes : notre plus précieuse ressource** ». Il s'agit de la déclaration de l'Association concernant la diversité, l'équité et l'inclusion.

En rendant publique cette déclaration, le président de l'ACC, Steve Ness, a insisté sur la nécessité de maintenir un milieu de travail parfaitement diversifié et inclusif. « Nous sommes une organisation fondée sur le volontariat, ce qui signifie que les personnes sont notre plus précieuse ressource », a-t-il expliqué. « L'ACC est déterminée à créer et à favoriser une culture n'excluant aucune personne, ni aucun groupe ».

Le document comporte un énoncé des principes que l'ACC tient à promouvoir en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, mais il fait un pas de plus en précisant trois objectifs destinés à favoriser le respect de ces principes. Ness affirme qu'un milieu de travail accueillant, favorable et inclusif pour tous est indispensable au succès de l'ACC. « Faire en sorte que chaque employé, bénévole et membre ait la possibilité de participer pleinement aux activités et initiatives de l'ACC n'est pas seulement une bonne chose, c'est aussi une bonne affaire », a-t-il déclaré.

On trouvera le texte de « **Les personnes : notre plus précieuse ressource** » sur le site Web de l'ACC à l'adresse suivante : <https://bit.ly/L-ACC-Declaration-DEI>.

On trouvera de plus amples renseignements sur l'Association canadienne de caution et sur les différents cautionnements sur le site Web de l'ACC : www.suretycanada.com.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec :

Sharon Clark-Koufis
Directrice des opérations, des services aux membres et aux intervenants
Association canadienne de caution
T: (905) 677-1353 poste 202
C: sclark@suretycanada.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au sujet de l'Association canadienne de caution :

L'Association canadienne de caution (ACC) est l'association nationale commerciale qui représente les intérêts de l'industrie des cautions partout au Canada. Ses membres sont des entreprises de cautionnements, des réassureurs de caution, des courtiers d'assurance et de cautionnements et d'autres organisations qui offrent des services complémentaires à l'industrie du cautionnement.

Bien que la plus grande part des recettes sous forme de primes de l'industrie du cautionnement provienne de cautionnements de bonne exécution, l'ACC représente aussi les intérêts d'organisations se spécialisant dans les cautionnements commerciaux ou non-contractuels. L'ACC ne représente pas ou ne défend pas les intérêts de l'industrie des cautionnements de loyauté.

Depuis sa formation en 1992, l'ACC est devenue une source fiable pour les acheteurs de services de construction, les professionnels du design, les entrepreneurs, les fournisseurs et les autres intervenants de l'industrie de la construction et des milieux d'affaires. En consultation avec l'industrie de la construction, l'ACC a mis au point ses propres formulaires de cautionnement pour répondre aux besoins de cette industrie.

L'ACC et ses membres tiennent des rencontres périodiques avec les maîtres d'ouvrage, les entrepreneurs et d'autres organisations pour les initier au processus d'élaboration des cautionnements. L'ACC surveille également les projets de loi débattus dans les législatures du pays ayant des répercussions sur ses membres et cherche à promouvoir les intérêts des cautions auprès des législateurs et des fonctionnaires.